

Sujets tabous. Partie 3, Addiction au jeu et Parkinson

Autor(en): **Ide, Jörg**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Parkinson : das Magazin von Parkinson Schweiz = le magazine de Parkinson Suisse = la rivista di Parkinson Svizzera**

Band (Jahr): - **(2019)**

Heft 135: **Umfeld : die Beziehung Arzt - Patient = Entourage : la relation médecin - patient = Entourage : il rapporto medico - paziente**

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1034903>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Addiction au jeu et Parkinson

Certains médicaments antiparkinsoniens peuvent avoir des effets secondaires indésirables sur le contrôle des impulsions. L'addiction au jeu en fait partie.



Jörg Ide est neuropsychologue. Depuis 2006, il exerce sa profession dans la clinique de réadaptation de Zihlschlacht. Au centre Parkinson, il est responsable des différents aspects du diagnostic et du traitement psychologiques depuis 2007.

Photo : Kurt Heuberger

La maladie de Parkinson s'accompagne d'un risque accru de développer des symptômes qualifiés de troubles du contrôle des impulsions – le jeu pathologique, une expression qui désigne généralement les jeux d'argent et de hasard, est l'un d'entre eux. Une fixation excessive sur d'autres activités ludiques (comme les jeux vidéo) peut également être le signe d'une addiction et avoir les mêmes répercussions. Les jeux d'argent présentent toutefois des risques plus élevés car ils peuvent entraîner de sérieuses difficultés financières, parallèlement aux atteintes psychologiques et aux dommages sur l'environnement relationnel des personnes concernées. Environ 5% des parkinsonien(ne)s ont des habitudes de jeu pathologiques, une fréquence près de dix fois supérieure à celle attendue dans la population générale.

Outre le Parkinson *per se*, des études mettent en évidence des facteurs de risque supplémentaires :

- traitement médicamenteux par agonistes dopaminergiques
- sexe masculin
- jeune âge
- phase relativement précoce de la maladie
- présence d'autres troubles du contrôle des impulsions ou de problèmes comportementaux (addiction au sexe, frénésie de consommation, boulimie, prise additionnelle accrue de médicaments antiparkinsoniens, fixation excessive sur certains loisirs)
- stimulation cérébrale profonde
- antécédents familiaux ou personnels de vulnérabilités psychologiques, par exemple addiction, impulsivité, dépression, apathie

Série Sujets tabous

Les antiparkinsoniens visant à compenser la carence en dopamine ont parfois des effets secondaires qui peuvent s'avérer pénibles pour les personnes concernées ou leurs proches. Ces troubles du contrôle des impulsions peuvent par exemple influencer la sexualité ou le comportement d'achat. Le magazine consacre une série en quatre parties à ces sujets tabous.

- **Sexualité** (magazine 133)
- **Consommation** (magazine 134)
- **Jeu**
- **Créativité**

Les éléments suivants permettent d'identifier une addiction au jeu :

- dépense de plus de 50.– CHF par mois dans des jeux de hasard
- pensées de plus en plus tournées vers le jeu, mise de montants de plus en plus élevés
- négligence de la famille et des autres contacts sociaux, tensions croissantes
- pendant les périodes de sevrage, symptômes de privation comme l'agitation ou l'irritabilité
- absence de tentative ou tentatives infructueuses en vue de changer le comportement de dépendance
- banalisation ou dissimulation des pertes
- acceptation de dettes ou de crédits dans l'espoir de compenser les pertes passées
- remboursement tardif des dettes ou activités de collecte illicite de fonds

Vous vous demandez que faire ? Parlez-en à votre médecin ou à votre neurologue traitant. Il convient systématiquement de vérifier la médication et de l'adapter, voire de prendre d'autres mesures le cas échéant. Le traitement psychologique permet d'analyser les répercussions de l'addiction au jeu sur les personnes concernées et sur leur entourage. Compte tenu du fait que souvent, le jeu devient le seul centre d'intérêt, la thérapie vise à diversifier les activités qui procurent de la joie.

Les mesures pratiques de prévention peuvent limiter le risque de rechute. Certain(e)s parkinsonien(ne)s expliquent avoir fait en sorte que seul un petit montant par mois soit à leur disposition, le reste des finances étant assuré par leur partenaire. D'autres ont demandé à ce que l'accès à tous les casinos des environs leur soit interdit afin d'éviter davantage de conséquences négatives.

Jörg Ide